RENTRÉE !

MédiaChartres soutien le monde médical

La rentrée est un « **plaisir** » pour les uns, une « **souffrance** » pour les autres, tout est question de point de vue.

MédiaChartres reprend ainsi le chemin de « l'école », et démarre par un petit rappel à la loi, qui s'impose !

Comme depuis des années (**déjà**), certaines personnes ne se sentent jamais concernées par les réglementations, et ont toujours une « très bonne raison », à « vendre » pour justifier ce comportement, dont ils (elles) sont coutumiers (es).

Le **31/08** après-midi, **MédiaChartres** était témoin, devant l'entrée de l'hôtel Montescot (mairie), d'une parfaite illustration (1) du mépris des régles, qui régissent d'ordinaire, la vie en communauté.

(1) **Illustration**: (mal informés et excusables …) ©

MédiaChartres

La **PM** (police municipale) passe à deux reprises en voiture, l'agent que **MédiaChartres** à rencontré sur place, à très bien fait son travail, car dans l'heure suivante, **la place était déserte**

Certe, des obligations peuvent créer des situations occasionnnelles comme: les dépots divers de charges, les artisans en chantiers, les services de soins à domicile, ect

Mais, la réglementation s'applique à tous. À savoir, qu'il faut demander et obtenir une dérogation en mairie, pour stationner en centre Ville (même avec une vignettte de résident).

De plus, l'autorisation (arrêté municipale) doit être visible de l'extérieur du véhicule, et si il est précisé « starionnement autorisé, Butte des Charbonniers), cela ne donne pas le droit d'être en centre ville.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34212

Les irréductibles du mauvais exemple !

Un habitué, (depuis des années) Mr **Bertrand M**. avocat de profession, à résolument décidé que ce « **parking** » était sien ! (CQFD)

désolé ! (où plutôt … NON) !

Avocat = 5 ans de droits, et le reste de travers !

Emplacement réservé à la Préfecture !

Interdit sur les trotoirs !

Et le meilleur pour la fin. . . un « MAGNIFIQUE » exemple de civisme !

devant l'entrée de la résidence du maire (les véhicules de sa fille et son gendre) sur le trottoir ! sous l'oeil de la caméra du **BSU** (bureau de surveillance urbain) **un grand bravo à toute la Famille !**

MédiaChartres suggère à **M. le maire et aux adjoints** (es), d'utiliser le magazine de la Ville, pour un rappel à la loi et aux obligations en centre Ville, et **surtout** en publiant la liste des Noms, des personnes admises à enfreindre régulièrement toutes les lois (…) **à commencer par eux mêmes !**

Sylvie Muller